

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4

ABONNEMENTS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfart, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

REDACTION

43, rue de la République, 43

LES MANUSCRITS NON INSCRITS
NE SONT PAS RENVIES

ABONNEMENTS

RHÔNE

ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

6 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

6 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

Les Anglais en Afrique.
Le Choléra.
Les Victimes du travail.

Après la Fête

Les lampions sont éteints. Nombre d'entre eux n'avaient même pas voulu s'allumer : la pluie ayant passé par là, comme elle avait passé sur l'apothéose symbolique de notre feu d'artifice. Mais, quoique un peu mouillés, nous avons fait la fête. Le soir surtout, c'était merveille de voir la foule en belle humeur qui s'entassait, qui s'empilait du côté de la place des Terreaux — et qui voulait avoir vu l'Hôtel de Ville avec son illumination de lampions — et la fontaine Bartholdi avec ses chevaux marins aux naseaux fumants.

On convenait d'ailleurs assez volontiers que, pour réussies que fussent ces girandoles et ces lanternes vénitienes, cela ne flamboyait pas féeriquement comme avec ces traînées de gaz que le vent semble tordre et qui courent vraiment le long des corniches et des frontons.

Mais peu importait. Malgré la pluie et ses mauvaises plaisanteries on était en fête, on s'était dit qu'on célébrait le Centenaire de la République — et on le célébrait de tout cœur. Les drapeaux étaient aux fenêtres et, bien qu'un peu beaucoup trempés et détrempés par l'averse, ils témoignaient quand même du sentiment et de la volonté de ceux qui les avaient arborés.

Ce n'est pas qu'il n'y eût quelques vides.

Je ne parle pas, bien entendu, de l'abstention des quartiers aristocratiques. Car là, on a beau se rallier bruyamment à la République, on ne daigne pas prendre part à son Centenaire. Ce ne serait ni distingué ni sincère. Ces messieurs — même ceux qui acceptent vraiment la République, l'acceptent comme un mal nécessaire — et passager. La République sévit, il faut, selon eux, l'avoir comme on a la grippe quand la grippe est dans l'air, — et on comprend parfaitement qu'ils n'aient pas même eu l'idée de pavoiser et d'illuminer en l'honneur du Centenaire de cette épidémie dont on pourra dire, dans quelque temps, comme de celle des animaux malades de la peste :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Et cependant, il semble, en y réfléchissant, que c'étaient les malins et les habiles, ceux qui manifestaient l'intention de prendre part à la fête. Supposez un instant que le cardinal Foulon eût donné l'ordre à toutes ses milices d'incendier la colline de Fourvière comme au 8 décembre, supposez que Bellecour et la rue de la République eussent scintillé comme cette nuit-là, — dame, ce n'était pas pour faciliter notre polémique, quand nous nous efforçons de démontrer que ces ralliés-là se rallient à nous comme l'affamé se rallie au mouton dont il convoite les gigots.

Mais enfin, ces Messieurs ne nous ont pas donné ce surcroît de tache. Ils ont boudé, jeudi, comme si le pape n'avait pas fait lui aussi son petit Quatre-vingt-neuf, ils restent dans leur rôle et dans leur citadelle, — c'est en somme, pour nous, ce qu'ils avaient de mieux à faire.

Ce qui nous touche autrement et bien davantage, c'est l'indifférence de quelques quartiers populaires, — indiffé-

rence à laquelle, peut-être, le vote du Conseil municipal repoussant les subventions pour fêtes de quartiers, n'est pas absolument étranger, — mais indifférence qui a peut-être aussi une autre cause qu'il vaut mieux signaler que nier.

C'est dans certains quartiers ouvriers que la journée de jeudi a été le plus maussade. Dame, c'est que, par là, tout le monde n'est pas précisément satisfait. La République devait, elle doit faire tant de choses pour les déshérités, pour les humbles, pour les travailleurs qui peinent et s'éreintent ! — et elle a perdu déjà tant de temps à faire si peu !

Je le disais encore avant-hier : l'heure n'est pas tant aux discussions politiques qu'à sérieuses études sociales. Quand nous rencontrons des ouvriers qui nous disent : Qu'avez-vous fait depuis vingt ans et quelle différence y a-t-il entre notre bien-être actuel et celui que nous avions dans ce temps-là ? — nous ne sommes pas précisément en bonne posture pour leur répondre d'une façon qui les satisfasse — et qui nous satisfasse également.

Tout au plus pouvons-nous dire que la République de fait n'a commencé qu'il y a une douzaine d'années — mais ils savent bien et nous savons bien aussi que cette réponse n'est qu'un échappatoire.

Que de temps perdu, gaspillé, gâché ! Combien peu de réformes intéressantes cette classe ouvrière qui est le nombre, qui est la force, qui est le travail, qui est la production, — qui est l'avenir !

Et pendant que l'on ne fait rien, voyez comme il grandit en force, en cohésion, en hardiesse, en maturité aussi, ce parti ouvrier qui, depuis vingt ans, adjuce vain le Parlement de continuer dans la loi civile ce que nos pères de Quatre-vingt-neuf ont fait dans l'ordre politique !

Voyez, comme d'autre part, il est en butte aux avances intéressées de tous ceux qui veulent s'en servir comme d'un marchepied, — ou comme d'une effrayante machine à révolution !

Et demandez-vous s'il est bien étonnant de le voir hésiter, de le voir se plaindre, de le voir protester, quand ne fait que lui dire : Nous allons mettre fin à l'injustice qui pèse sur toi, — mais quand personne, une fois cela dit, ne songe à lui que pour lui demander son bulletin de vote !

Voilà, ne nous y trompons pas, ce qu'il faut voir aussi dans l'indifférence de quelques quartiers populaires à fêter le centenaire de la proclamation de la République.

La République n'a pas encore assez travaillé pour les travailleurs — pendant que, peut-être, elle travaillait trop pour d'autres.

Il serait plus agréable, c'est vrai, de prétendre que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Mais cet optimisme est celui de l'autruche qui enfouit sa tête sous le sable et s'imaginer que, parce qu'elle s'est bouchée les oreilles, tout son corps est protégé.

Mieux vaut dire ce qui est vrai, et, après avoir dit la vérité, en profiter.

Or, si on ne veut pas que le peuple, le peuple misérable et qu'on pressure encore, comme le disait l'autre jour un grand artiste dans un vers de Hugo qui est toujours de poignante actualité, — si on ne veut pas que le peuple se désaffectionne de cette République qui lui a tant promis et qui ne lui a encore à peu près rien donné, il faut passer des promesses aux réformes, c'est certain.

Et alors vous verrez si, pour célébrer

les anniversaires républicains, il n'y a pas à la plus pauvre fenêtre un drapeau le jour, un lampion le soir.

PAUL BERTINAY.

LA POLITIQUE

La prochaine élection sénatoriale de Seine-et-Oise offre, aux Lyonnais, un intérêt tout particulier. C'est, en effet, M. Massicault, notre ancien préfet, qui s'est mis sur les rangs, — et qui, paraît-il, se flatte de la sympathie — appelons cela de la sympathie — de tout le personnel gouvernemental influent.

On se rappelle qu'à Lyon, la besogne politique de M. Massicault a été assez sévèrement jugée par la démocratie. Sous son administration, et, on peut le dire sans trop s'avancer, sous son influence, nos grands comités électoraux, nos vieilles organisations démocratiques ont vu leur personnel militant se diviser profondément et, par conséquent, leur force s'affaiblir jusqu'à la plus fâcheuse impuissance. Pendant ce temps naissait à Lyon une influence électorale nouvelle, celle de deux journaux dont M. Massicault avait cimenté l'alliance : tous ces faits sont d'hier, ils sont dans la mémoire de tous, — inutile d'y insister plus longuement.

Or, il est tout à fait curieux pour nous, de voir M. Massicault continuer en Seine-et-Oise la besogne désorganisateur si bien réussie par lui dans le Rhône. Candidat à l'élection sénatoriale, il vient de donner, mercredi, dans la réunion du Grand-Hôtel, la mesure de son attachement aux traditions, aux usages et aux doctrines qui font la force de notre démocratie républicaine.

Il a commencé par affirmer qu'il ne répudiait nullement les voix de la droite, attendu qu'il ne repoussait aucune adhésion à son programme de quelque côté qu'elle vint. Puis, après cette aimable invitation aux votes réactionnaires, il a déclaré qu'il ne se désistait nullement en faveur du candidat radical le plus favorisé au premier tour, estimant « que l'heure n'était point à ces tontines électorales ». Sur quoi la réunion s'est déclarée satisfaite.

Je doute que cette réunion fût composée spécialement de ces radicaux dont M. Massicault raille si aisément les « tontines ». Ces tontines nous ont permis, partout, de faire front contre l'opposition réactionnaire quel que fût son déguisement, — et ensuite elles assurent à un département la représentation officielle et exacte de sa vraie majorité. Celui qui l'emporte — en dépit des coalitions possibles de toutes les minorités réunies, c'est celui qui, au premier tour, quand tout le monde donnait sa note précise, a rassemblé le plus grand nombre de suffrages, c'est-à-dire démontré qu'il représentait le plus d'électeurs.

Cette « tontine » pour employer le mot spirituel mais peu démocratique de M. Massicault, est donc aussi logique que prudente. Nous savons bien que, dans le Rhône, il avait fait tous ses efforts administratifs pour couper court à ces tontines-là, — nous ne saurions donc nous étonner qu'en Seine-et-Oise il ait pour elle les mêmes sentiments. — Mais la chose était intéressante à constater : C'est fait.

JEAN-CLAUDE.

DEPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

Nouvelles Militaires

Paris, 23 septembre.

Le conseil supérieur de la guerre se réunira le 3 octobre prochain. Le conseil supérieur achèvera l'étude du projet de loi arrêté par le ministre de la guerre portant réorganisation de la loi des cadres.

Ce projet sera déposé dès la rentrée des Chambres.

— On s'est préoccupé de savoir si le ministre de la guerre supprimerait l'appel des territoriaux de la 3^e région qui doit avoir lieu au mois d'octobre en raison de la situation sanitaire de la Seine-Inférieure.

M. de Freycinet a décidé qu'en présence de la décroissance continue de l'épidémie cholérique il ne sera pas sursis aux appels. Le ministre de la guerre exemptera seulement, s'il y a lieu, les appelés des localités où l'état sanitaire laisserait à désirer.

— On vient d'arrêter, au ministère de la guerre, certaines dispositions relatives à l'appel de la classe de 1891.

Tout d'abord, cette classe ne comprendra pas de seconde portion ; et les seuls jeunes gens appelés pour une année seront ceux visés par les articles 21, 22 et 23 de la loi de recrutement.

En principe, les conscrits versés dans l'infanterie seront affectés au régiment de leur subdivision de région, mais si leur nombre est trop élevé, les porteurs des numéros de tirage les moins élevés seront envoyés dans les régiments voisins.

Les hommes incorporés dans la portion centrale des régiments d'infanterie tenant garnison à Paris, ne pourront sous aucun prétexte être autorisés à passer dans la portion principale.

Les commandants de recrutement vont recevoir d'urgence l'autorisation d'accepter, dès le 1^{er} octobre, les engagements volontaires des jeunes gens se trouvant dans l'une des situations indiquées par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, engagements de trois ans avec faculté d'envoi en congé au bout d'un an de présence.

LES TARIFS DES DOUANES

Rouen, 23 septembre.

Les industriels et agriculteurs de Rouen et de la région se sont réunis au palais des consuls afin de protester contre toute atteinte au tarif minimum des douanes. L'assistance était très nombreuse.

L'assemblée a adopté à l'unanimité un ordre du jour par lequel elle déclare que, confiante dans la fermeté du Parlement, elle émet le vœu qu'elle repousse toute convention portant atteinte aux tarifs actuels avant qu'une expérience suffisante ait permis d'en apprécier la valeur, et, en tout cas, que si on fait des conventions commerciales, elles soient révisables d'année en année ; qu'aucun tarif n'y soit annexé, et qu'il ne soit apporté aucune modification aux chiffres du tarif minimum.

Informations Politiques

Paris, 23 septembre.

RENTREE DE LA CHAMBRE

Le décret convoquant la chambre pour le 18 octobre, paraîtra très vraisemblablement à l'Officiel de lundi.

M. Casimir-Perier vient de convoquer pour le 4 octobre les membres de la commission du budget.

LES GRACIÉS DU 22

Nous avons annoncé que Culine, condamné à six ans de réclusion par la cour d'assises du Nord, a été l'objet d'une mesure de clémence à l'occasion de la fête du 22 septembre. Mais il importe d'indiquer dans quelles conditions cette mesure a été prise.

Culine a bénéficié d'une remise de peine telle que, tenant compte de l'emprisonnement, tant préventif que définitif qu'il a subi jusqu'à ce jour, il puisse se trouver dans les conditions prescrites par la loi pour pouvoir réclamer l'application de la libération conditionnelle.

Il devra faire lui-même, comme le veut la loi, cette demande de libération conditionnelle.

M. Fouroux, ancien maire de Toulon, a été grâcié dans les mêmes conditions.

LA LANGUE RUSSE

Saint-Petersbourg, 23 septembre.

Il vient d'arriver à Saint-Petersbourg six étudiants français en philologie venus pour étudier la langue russe dans le but de l'enseigner en France.

LA CRISE ITALIENNE

Rome, 23 septembre.

M. Genala, ministre des travaux publics, a assisté hier soir à un banquet où il a prononcé un discours sur la situation de l'Italie.

Le ministre a déclaré que la crise qui sévit actuellement sur l'Italie est générale en Europe.

Si l'Italie a été obligée d'augmenter ses dépenses militaires, ce n'est pas à cause de la triple alliance, mais par l'effet de conditions communes à toute l'Europe. Il a ajouté que l'Italie doit cependant réduire ses dépenses militaires et ses travaux publics au strict nécessaire.

NOUVELLES DU TONKIN

Marseille, 23 septembre.

Les journaux du Tonkin arrivés ce matin par le paquebot *Salasie* publient les renseignements suivants :

Dans la nuit du 28 au 29 juillet, le poste de Ha-Hoa s'est laissé surprendre par une bande de pirates qui a pu pénétrer à la faveur d'un orage et d'une inondation. Quatre indigènes qui essayaient de résister ont été effrayamment mutilés. L'arrivée du poste de Ngoi-Lao a mis les pirates en fuite.

Un convoi d'armes et de munitions, à destination de la haute région, a été attaqué le 31 juillet à Paol-Noug, à proximité de la frontière de la Chine par une bande de 300 pirates. Grâce aux bonnes dispositions prises par le capitaine Chabrol et à une vigoureuse défense organisée par cet officier, le convoi a pu être dégagé et arriver à Nacham le soir même.

Quelques partisans et deux coolies ont été tués.

On n'a éprouvé aucune perte de notre côté.

Les pirates ont éprouvé des pertes sensibles.

LE CHOLÉRA

M. Dumay et sa Famille

Paris, 23 septembre.

A la suite de diarrhée et de vomissements, M. Dumay, député ouvrier de Paris, a été transporté d'urgence, ainsi que sa femme et l'un de ses enfants, à l'hôpital Tenon. Tous les trois ont été immédiatement placés dans une des salles isolées qui sont réservées aux cholériques, le médecin de service ayant diagnostiqué une attaque de choléra.

M. Dumay, qui a nettement conscience de l'état relativement grave dans lequel il se trouve, ne croit cependant pas être atteint du terrible mal. Il prétend être victime d'un empoisonnement causé par des écrivains et justifie de cette opinion par ce fait que trois de ses enfants qui n'en ont pas mangé sont indemnes.

Le Cholérique volontaire

Paris, 23 septembre.

Le *Soleil* publie les détails suivants sur l'expérience du journaliste Stanhope, qui est actuellement à Hambourg, au milieu des cholériques :

Voici une lettre que M. Stanhope a écrite de Hambourg au docteur Mesnil, de Paris :

« Poste restante, Hambourg, 16 septembre 1892.

« Cher docteur Mesnil,

« Voulez-vous bien me donner vos idées sur la manière d'éviter le choléra pendant que je suis ici ? Donnez-moi cela bien en détail et je ferai exactement le contraire pour essayer de prouver que le remède Haffkine est bon.

« Amities,

« Signé : STANHOPE.

« S. v. p. par retour de la poste, sans cela, peut-être je serais mort. »

Le docteur Mesnil s'est empressé de répondre dans le sens de la demande, énumérant tout les moyens propres à se préserver du fléau, moyens préconisés par le conseil d'hygiène de Paris, et ajoutant qu'après lui avoir livré tous les secrets prophylactiques propres à guérir le choléra, il ne lui restait plus qu'à l'encourager dans sa courageuse entreprise, qui consiste à prendre la contre-partie des moyens indiqués, soit : à boire de l'eau notoirement contaminée et avaler des microbes à pleine bouche.

En dépit de cette énorme absorption de bacilles du choléra, le docteur Mesnil demeure convaincu que M. Stanhope s'en tirera indemne et affirmera presque, en cas de salut, l'efficacité du vaccin anti-cholérique du docteur Haffkine.

D'autre part, M. Stanhope a adressé une dépêche au *New-York Herald*, disant qu'il a passé la nuit dans le lit d'un cholérique mort dans l'après-midi, et entre deux cholériques agonisants.

Hambourg, 23 septembre.

Hier, 199 cas de choléra, 69 décès.

CHRONIQUE MILITAIRE

Passage de cours d'eau. — Difficultés de cette opération. — Pontonniers. — Artillerie et génie.

Au cours des dernières manœuvres, la 21^e division militaire d'infanterie a effectué un passage de la Loire, à quelques kilomètres de Nantes, sur un pont de chevaux et de bateaux d'une longueur de 445 mètres.

C'est la première fois qu'on exécute — dans les manœuvres — une opération militaire d'aussi large envergure, et l'on n'a pas, dans l'histoire des guerres, d'exemple de pont volant construit en quelques heures sur un cours d'eau d'une étendue pareille. Avant de quitter son commandement, le savant général Fay — qui passe dans le cadre de réserve ces jours-ci — a voulu donner à son corps d'armée et à la ville de Nantes un tableau militaire vivant dont le souvenir sera impérissable dans les populations de l'Ouest. En effet, on peut se faire une idée de la grandeur de l'entreprise quand on saura qu'un corps d'armée ne dispose que d'un équipage de pont de 100 mètres. Or, le pont construit, près de Nantes, avait — nous l'avons dit — 445 mètres de longueur. Quel matériel à transporter après une armée en campagne !

En stratégie militaire, les cours d'eau sont considérés comme les obstacles les plus sérieux que puisse rencontrer une armée en marche, et suivant leur profondeur d'eau et leur largeur, infranchissables ou guéables.

Dans le second cas, il n'y a guère de difficultés que pour le matériel roulant ; mais c'est l'affaire de quelques heures d'un travail de terrassement que le génie fait pendant le passage même des troupes.

Dans le premier cas — l'infranchissabilité à gué — il est indispensable d'avoir recours aux moyens factices, pour créer un passage sur l'obstacle. La construction de ce matériel, sa conduite, l'instruction technique des officiers et des troupes chargées de ce service spécial sont confiées à deux régiments dits pontonniers.

Groupés à Angers et à Avignon, ils détachent des équipages aux divers corps d'armée pendant la période d'été ; en cas de mobilisation, ils se subdivisent en un grand nombre de groupes, afin que chaque armée, corps d'armée et division ait un équipage de pont de bateaux.

Les pontonniers appartiennent à l'arme de l'artillerie, c'est-à-dire que les officiers font indifféremment le service dans une compagnie de pontonniers et dans une batterie de canons.

D'autre part, le service des ponts est complété par la main du génie qui est chargé de préparer les rampes d'accès pour aborder aux ponts ; le génie est même chargé de la construction des ponts sur pilotis et sur chevalets bas.

Voilà donc deux armes qui, toutes les deux, concourent à la construction des ouvrages de passage de cours d'eau ; ces deux armes ont chacune des attributions parfaitement définies et qui leur constituent des devoirs et des droits, souvent le sujet de conflits regrettables. Chacune de ces deux armes comprend bien — comme tout le monde, d'ailleurs — que ce manque d'unité dans un même service ne peut rester définitif, et qu'il faut que le service des ponts entier (bateaux, pilotis, chevalets, rampes, etc.) passe à l'une des deux armes. Naturellement, les deux armes (seurs par polytechnique) ne veulent rien céder de ce qu'elles appellent leurs droits.

L'artillerie fait valoir l'ancienneté de ses droits — les pontonniers lui appartiennent depuis près d'un siècle, le passage de la Bérésina, le général Eblé ; elle fait encore valoir la puissance de ses attaches. De son côté, le génie se recommande de la raison, de la logique ; il dit que, chargé spécialement d'une partie des ponts et de toutes les rampes d'accès, il est logique de lui donner le reste, — l'équipage flottant — qu'ainsi il n'y aura pas dualisme entre les deux armes sœurs.

C'était décidé quand le bonheur était l'hôte de cette demeure, dit-il.

Aujourd'hui, Jeannie, il est parti à tire d'aile. Pouvons-nous songer une seule minute à nous, quand mademoiselle va souffrir un si dur martyre ?

Monsieur le marquis l'aime.

Où, mais il est malade et très âgé. Quelle vie sera la sienne ? Je me trompe peut-être et son caractère d'ange peut faire un miracle. Alors, chère petite, nous serons à temps d'être heureux à notre tour. En attendant, vous devez rester libre, pour lui être plus que jamais une amie à toute épreuve.

Elle avait incliné sa tête gracieuse sans protester davantage, trouvant naturelle cette immolation de son cœur entier ; si naturelle même, que personne, pas même mademoiselle de Bram, n'avait soupçonné le dur sacrifice de ses humbles amis.

Hélas ! la prédiction d'André Bascon s'était accomplie, Madeleine, malgré l'amour d'Horace, malgré son angélique nature à elle, n'avait trouvé ni le bonheur, ni même la paix dans l'union qu'elle avait contractée.

Et Jeannie, sentant à quel point sa tendresse et ses soins étaient nécessaires à la malheureuse femme, avait continué sa sacrifice d'elle-même, n'ayant plus besoin d'y être encouragée, se contentant de loin en loin, lorsqu'elle revenait dans le pays, des déclarations de son fiancé, qui lui non plus ne changeait pas.

(A suivre.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
24 Septembre

47

MÈRE ET MARTYRE

PAR

PAUL D'AIGREMONT

Ce fut sa seule, son unique défaillance.

Au matin elle essuya ses yeux et depuis, comme si le passé avait pour toujours disparu pour elle, Madeleine se consacra tout entière à ses nouveaux devoirs.

A cette heure même où nous la retrouvons, étendue dans le kiosque du parc de la Roche-Morte, en pensant aux années écoulées auprès du marquis de Cypières, le mari qu'elle venait de perdre, Madeleine, en sa délicate conscience, se disait qu'elle avait bien rempli son devoir, entièrement, loyalement, sans jamais faillir ni se décourager, pas plus en pensées qu'en actions.

Et cependant, la tâche avait été dure ; le caractère soupçonneux et jaloux de ce vieux mari, qui se voyait bien tel qu'il était et qui, tout en l'adorant, la martyrisait, lui avait plus d'une fois fait passer de cruelles heures ; n'im-

porte, la jeune femme avait été fidèle aux dernières paroles de la morte ; elle avait été une femme dévouée et parfaite, et une fois encore, en pensant à celle qui n'était plus, elle répétait :

— Es-tu contente ?

Jeannie, qui revenait en courant et en gesticulant, l'arracha à ses rêveries mélancoliques, mais non sans douceur.

Lorsque la jeune fille arriva près de la marquise de Cypières, son émotion était telle qu'elle ne pouvait articuler une seule parole.

Madame se méprit aux causes de son bouleversement.

— Fille, lui dit-elle, pourquoi cours-tu si vite ?... Te voilà tellement essoufflée que tu ne peux pas parler.

Allons, assieds-toi, calme-toi. Nous avons le temps.

— Ah ! madame ! madame, ce n'est pas ça !... L'œil de Madeleine subitement étincela.

— Quoi donc ? fit-elle. Léone !... Ah ! dis vite !

— Non, non, rien. La petite dort à poings fermés.

— Ah ! je respire. Alors, qu'est-ce que c'est ?

— Un monsieur qui vous demande. Bien mauvaise mine, allez ! Des oiseaux de malheur !... Des oiseaux de malheur !... Il y en a donc plus d'un ?

— Ils sont quatre. André Bascon heureusement est avec eux et m'a prévenue.

— Quatre ? Je ne comprends pas, expliquez-moi.

— Non, vous le saurez assez vite, venez !

Et marchant devant, sans laisser à Madeleine le temps de l'interroger davantage, la jeune fille se dirigea de nouveau et à pas pressés vers la Roche-Morte.

Madame de Cypières la suivait en proie à un trouble profond, extraordinaire.

Que lui voulait-on ?

Pour quiconque envisage la question sans parti pris, on voit que le génie a raison, et il suffit pour cela de se poser cette question : « Si le service des ponts était à créer, à qui le donnerait-on ? » — Au génie, serait-il crié unanime. Qu'on le donne donc définitivement et en entier au génie, puisque la logique indique que cela aurait dû être fait depuis longtemps. Mais la tradition, la légende sont idées qui arrêtent le progrès plus qu'on ne croit.

Enfin, cela se fera, — une loi des cadres en préparation passera les deux régiments de pontonniers au génie, mais, à titre de compensation, l'artillerie s'augmentera de quelques batteries dont le besoin, se fait, paraît-il, sentir. Des grincements disent que l'artillerie est aujourd'hui la toute-puissante dans les régions gouvernementales et qu'elle obtiendra tout ce qu'elle voudra en échange de ponts que le bon sens l'oblige à céder au génie.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

Les agissements des Agents de la Compagnie anglaise du Niger. — Nouvelle manière de payer ses dettes.

Liverpool, 23 septembre.

Il y a quelques mois, plusieurs bateaux de la Compagnie royale du Niger, rentrant d'une expédition commerciale, redescendaient le fleuve.

Un nègre de Sierra-Léone, sujet britannique, chauffeur à bord d'un de ces bateaux, proposa aux indigènes de Brass-Croix de leur acheter du vin de palme. Ceux-ci y consentirent, et quand ce sujet anglais fut gorgé de vin, il refusa de payer. Il y eut alors une rixe, au cours de laquelle il fut roué de coups. Il en mourut.

Immédiatement, la Compagnie du Niger envoya M. Flint pour enseigner aux indigènes un peu de loyauté et d'humanité et surtout le respect des sujets anglais.

Des nouvelles de Akassa, arrivées aujourd'hui à Liverpool, annoncent que M. Flint a, en effet, détruit quatre villages des indigènes au non de l'humanité, du christianisme et du respect des sujets anglais qui ne paient pas leurs dettes.

M. Flint annonce que la tranquillité règne sur les rives du Niger.

On ne sait pas ce que ceux des indigènes qui ont pris part à une rixe si excusable doivent penser des Européens, après des actes et des procédés de barbarie pareils. La vie d'un voleur ne valait pas si cher.

LE CONGRÈS DES MUTUALISTES

Bordeaux, 23 septembre.

Le congrès des mutualistes a adopté les vœux suivants :

1° Qu'au moment de leur admission dans la société, les candidats soient valides et exempts de toute cause de charge certaine pour l'association ;

2° Que quarante-cinq ans soit la dernière limite pour les admissions ;

3° Que l'admission d'une famille entière soit de règle dans les sociétés de secours mutuels ;

4° Que les malades qui ne peuvent être soignés à domicile soient admis gratuitement dans les hôpitaux ;

5° Que la durée de l'indemnité pécuniaire soit fixée à trois mois, sous réserve de prolongation selon la durée de la maladie et les ressources de la société ;

6° Qu'aucun secours ne soit donné pour les maladies causées par la débauche, ni pour les blessures reçues dans une rixe, lorsque le membre participant a été l'agresseur, ni lorsque le sociétaire a été atteint d'aliénation mentale ;

7° Qu'on fasse imprimer sur le livret des sociétaires des principes d'hygiène et des notions thérapeutiques, et que les sociétés organisent des conférences médicales pratiques ;

8° Qu'on encourage les bains de propreté.

Le Monument de Millet

Cherbourg, 23 septembre.

L'inauguration du monument qui a été élevé à la mémoire du peintre Millet dans le jardin public de Cherbourg a eu lieu ce matin, à onze heures, sous la présidence du maire, M. Emmanuel Liais, entouré des autorités locales.

Le monument de Millet a été élevé tout au fond du jardin, au milieu de vieux arbres qui lui font comme un dôme de verdure. L'endroit, choisi il y a un an par MM. Bonnat et Chapuis, est charmant.

Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'être un peu éloigné de la ville.

Des discours ont été prononcés par M. Armand Le Veil, l'auteur de la statue de Napoléon qui s'élève sur la Place d'Armes de Cherbourg, et par MM. Emmanuel Liais, maire ; Cabart-Danneville, député.

M. Merlot, professeur au lycée, a récité une pièce de vers, puis on a exécuté une cantate composée pour la circonstance par M. Frigault, ancien professeur, et dont la musique est de M. F. Le Roy.

Un banquet a suivi la cérémonie d'inauguration.

M. Jean-Louis Millet assistait à l'inauguration du monument.

Dépêches Diverses

Paris, 23 septembre.

LE DRAME DE LA RUE PERGOLESE

Aujourd'hui, l'état de Mme Luna, quoique grave, est assez satisfaisant. Quant à M. San Pedro de Tavera, son état inspire des inquiétudes.

M. Luna est toujours au dépôt. Il est âgé de trente-cinq ans ; il a obtenu au salon des Champs-Élysées de 1886, une médaille de 3^e classe, et à l'Exposition universelle de 1889 une médaille de bronze.

LES CAMBRIOLEURS

Marly, 23 septembre.

Des cambrioleurs, vraisemblablement venus de Paris, se sont introduits cette nuit dans l'église de la commune d'Anglancourt, où ils ont volé plusieurs objets qui se trouvaient dans la sacristie et ont répandu les hosties sur le sol.

UNE GRÈVE

Manresa, 23 septembre.

La grève des ouvriers des fabriques de coton prend un caractère alarmant. Un fabricant a été blessé, deux coups de feu ont été tirés ; il y a eu 13 arrestations.

UNE LOCOMOTIVE QUI DISPARAIT

Londres, 23 septembre.

Une dépêche de Parrow à l'*Informant* raconte un accident extraordinaire qui est arrivé à un train de marchandises, entre les stations d'Ulverston et de Lindale.

Le train se trouvait sur un remblai élevé.

Tout à coup, la terre s'affaissa et la locomotive disparut. Le mécanicien a été blessé.

Cet accident a été probablement causé par des excavations de mines pratiquées au-dessous du terrain.

Quand on commença à déblayer pour retirer la locomotive, la terre s'affaissa de nouveau profondément, entraînant la locomotive hors de vue. Il est probable qu'elle est tombée au fond d'une mine de fer.

Le trafic des marchandises est suspendu sur la ligne.

V^e CONGRÈS NATIONAL OUVRIER A MARSEILLE

Marseille, 23 septembre.

Le congrès des syndicats ouvriers a tenu cette après-midi sa dernière séance privée. Avant la réunion, les délégués sont allés dans le Jardin de la Bibliothèque où ils ont été photographiés en groupe. Ils sont rentrés ensuite à la Bourse du Travail.

Dans le court trajet du Jardin de la Bibliothèque à la Bourse du Travail (environ 150 mètres) le cortège formé par les délégués était précédé par un drapeau rouge porté par la citoyenne Djeul, de Marseille. Cette exhibition n'a donné lieu à aucun incident.

La séance a été ouverte à trois heures. Une quantité considérable de vœux ont été lus et adoptés.

Citons parmi les plus importants : un vœu en faveur du repos absolu d'un jour par semaine ; divers vœux relatifs à la prud'homie ; des vœux pour la suppression totale des cantines et des dortoirs dans les usines ; pour la création de caisses nationales des grèves ; pour la suppression complète du travail dans les couvents, orphelinats, prisons et dépôt de mendicité, sauf pour le compte même de l'Etat ; un vœu en faveur de l'abrogation de la loi sur l'Internationale ; des vœux pour la suppression des bureaux de placement ; pour la déclaration d'utilité publique des Bourses du Travail, sous cette réserve que ces établissements soient toujours gérés par les syndicats ouvriers ; un vœu invitant les pouvoirs publics à introduire dans le cahier des charges des Messageries maritimes, au moment du renouvellement de l'adjudication postale, une clause établissant un minimum de salaire, fixé par les syndicats et applicable aux nationaux et aux étrangers ; un vœu tendant à ce que les adjudications de la commune, du département et de l'Etat soient faites sur les bases des devis dressés par les syndicats ; un vœu tendant à allouer un traitement fixe et mensuel aux délégués mineurs ; un vœu tendant à inviter les députés socialistes à proposer un projet de loi obligeant les compagnies minières à respecter les droits électoraux de tous les salariés ; enfin une protestation contre la décision du conseil d'Etat, annulant l'élection de 22 conseillers prud'hommes élus avec un mandat impératif.

Les élus sont en outre invités à maintenir énergiquement leur mandat.

Le congrès a rejeté une proposition de vœu présentée par les délégués lyonnais tendant à inviter les travailleurs, en cas de guerre, à s'abstenir de prendre les armes.

Avant de lever la séance, le congrès a désigné la ville de Nantes comme siège du 6^e congrès national.

Ce soir, à 9 heures, séance publique pour le vote des résolutions.

Séance de clôture

Marseille, 23 septembre.

Le congrès des syndicats des ouvriers a tenu ce soir, à la Bourse du Travail, sa séance de clôture.

Le bureau était ainsi constitué : président, M. Durousset, adjoint au maire de Thizy ; président d'honneur, M^{me} Aubert ; assesseurs, MM. Colombe et Vallier ; secrétaires, MM. Bonnet, Sabatier et Mayeux.

L'enceinte réservée au public était bondée. On hisse le drapeau rouge sur le buste de la République qui surmonte le siège présidentiel. Ce fait soulève de nombreux applaudissements.

Après une allocution du président, MM. Rapellin, d'Argis, Ferras, Maxvillat, Brand, de Saint-Nazaire, Coulet, de Marseille, Gillet, de Marseille, et Dufour, de Lyon, rapporteurs des six commissions du congrès, donnent lecture des résolutions votées par le congrès.

M. Germain, délégué de Marseille, constate que le congrès a fait une œuvre révolutionnaire, notamment en votant la grève générale. Il conclut en disant : « Si les moyens pacifiques demeurent sans résultat, il faudra employer la violence. »

M. Nachury, délégué de Lyon, dit : « Si tous les travailleurs avaient conscience de leur force, de leur dignité et de leurs devoirs, la Révolution serait proclamée demain. L'œuvre du congrès doit être d'éclairer les ouvriers. »

M. Dumortier, délégué de Lyon, manifeste des tendances moins ses tendances anarchistes ; l'orateur attaque l'œuvre du congrès où il a eu, dit-il, à lutter contre tous les délégués. L'orateur attaque notamment la résolution relative au principe de la représentation des travailleurs aux corps élus : ses critiques très vives soulèvent des protestations parmi les délégués d'une part et des applaudissements frénétiques de compagnons anarchistes venus en nombre d'autre part.

M. Dumortier continue au milieu d'un silence relatif entrecoupé des bravos des compagnons disséminés dans le public.

Plusieurs délégués apostrophent l'orateur, lui criant : « Mouchard ! vendu ! »

M. Dumortier termine en disant qu'il a tenu à faire savoir en réunion publique que tous les délégués ne partageaient pas les opinions qui se dégagent des résolutions votées par la majorité de ses collègues, qui sont, pour la plupart, des aspirants candidats.

Il descend de la tribune en criant : « Révolution ! Révolution ! »

M. Briand, délégué de Saint-Nazaire, s'attache à réfuter l'argumentation du précédent orateur ; il s'efforce de démontrer, en prenant les résolutions article par article, que le congrès a fait une œuvre utile.

L'orateur reproche à M. Dumortier de ne pas reconnaître la représentation des travailleurs aux corps élus : ses critiques très vives soulèvent des protestations parmi les délégués d'une part et des applaudissements frénétiques de compagnons anarchistes venus en nombre d'autre part.

M. Dumortier continue au milieu d'un silence relatif entrecoupé des bravos des compagnons disséminés dans le public.

Plusieurs délégués apostrophent l'orateur, lui criant : « Mouchard ! vendu ! »

M. Dumortier termine en disant qu'il a tenu à faire savoir en réunion publique que tous les délégués ne partageaient pas les opinions qui se dégagent des résolutions votées par la majorité de ses collègues, qui sont, pour la plupart, des aspirants candidats.

Il descend de la tribune en criant : « Révolution ! Révolution ! »

M. Briand, délégué de Saint-Nazaire, s'attache à réfuter l'argumentation du précédent orateur ; il s'efforce de démontrer, en prenant les résolutions article par article, que le congrès a fait une œuvre utile.

L'orateur reproche à M. Dumortier de ne pas reconnaître la représentation des travailleurs aux corps élus : ses critiques très vives soulèvent des protestations parmi les délégués d'une part et des applaudissements frénétiques de compagnons anarchistes venus en nombre d'autre part.

M. Dumortier continue au milieu d'un silence relatif entrecoupé des bravos des compagnons disséminés dans le public.

Plusieurs délégués apostrophent l'orateur, lui criant : « Mouchard ! vendu ! »

M. Dumortier termine en disant qu'il a tenu à faire savoir en réunion publique que tous les délégués ne partageaient pas les opinions qui se dégagent des résolutions votées par la majorité de ses collègues, qui sont, pour la plupart, des aspirants candidats.

Il descend de la tribune en criant : « Révolution ! Révolution ! »

M. Briand, délégué de Saint-Nazaire, s'attache à réfuter l'argumentation du précédent orateur ; il s'efforce de démontrer, en prenant les résolutions article par article, que le congrès a fait une œuvre utile.

L'orateur reproche à M. Dumortier de ne pas reconnaître la représentation des travailleurs aux corps élus : ses critiques très vives soulèvent des protestations parmi les délégués d'une part et des applaudissements frénétiques de compagnons anarchistes venus en nombre d'autre part.

M. Dumortier continue au milieu d'un silence relatif entrecoupé des bravos des compagnons disséminés dans le public.

Plusieurs délégués apostrophent l'orateur, lui criant : « Mouchard ! vendu ! »

M. Dumortier termine en disant qu'il a tenu à faire savoir en réunion publique que tous les délégués ne partageaient pas les opinions qui se dégagent des résolutions votées par la majorité de ses collègues, qui sont, pour la plupart, des aspirants candidats.

du Congrès, d'étrangler les patrons, pour qu'il lui et ses mandants ne commencent-ils pas ?

L'orateur termine en affirmant que le Congrès a bien travaillé pour l'émancipation ouvrière. Il est vivement applaudi par les délégués et par une partie du public.

M. Dumortier obtient, après un moment de tumulte, la parole pour répondre à l'orateur ; il s'efforce de démontrer la logique de ses actes, il renouvelle ses critiques contre les élus socialistes et soulève un nouveau tumulte en attaquant le député Ferroul.

C'est au milieu des acclamations bruyantes de ses amis et des huées d'une partie de l'assistance que M. Dumortier termine sa harangue en criant : « A bas les fumistes ! A bas les candidats ! »

M. Delcluze, de Calais, essaie ensuite de parler pour remercier Marseille de l'hospitalité accordée aux délégués. De violentes interruptions des anarchistes couvrent ses paroles ; il descend alors de la tribune en criant : « Vive Marseille ! »

Le président met aux voix les résolutions du congrès, qui sont adoptées par la presque unanimité des délégués.

La séance est levée à minuit au milieu d'une vive agitation. Des groupes nombreux stationnent aux abords de la Bourse du travail ; la police les disperse sans incident.

Les délégués se rendent à la brasserie de Noailles, où doit avoir lieu un punch qui clôture le congrès.

Les Délégués lyonnais

Marseille, 23 septembre.

Les membres de la délégation lyonnaise au congrès des syndicats ouvriers ont rédigé la déclaration suivante :

Les soussignés délégués lyonnais, après la conduite tenue dans la réunion publique du 23 septembre 1892 par le citoyen Dumortier qui a critiqué tous les travaux du congrès auquel il a pris part et voté la presque unanimité de toutes les questions, déclarons nous dégager de cette conduite et de toute solidarité avec lui.

Signé : Cochet, Cotte, Dujardin, Nachury, Vigne, Dufeu, Camet, Fort, Colombe.

Départements

RHÔNE

Tarare. — Fêtes. — Dimanche 25 septembre, à trois heures du soir, dans le jardin de l'Hôtel de Ville, avec le gracieux concours de la fanfare des sapeurs-pompiers, dirigée par M. Jacquet, grande séance de gymnastique donnée par l'Union Tararienne, société de gymnastique et de tir.

A la suite de la séance, concert par la fanfare des pompiers. Entrée libre.

Une quête sera faite au profit des pauvres.

— Nous apprenons que la fanfare de la ville organisée avec le concours de la symphonie et de la chorale, une grande fête de nuit au jardin de l'Hôtel de Ville pour le samedi 1^{er} octobre ; nous en donnerons prochainement le programme.

Fanfare. — Dans sa dernière séance, la fanfare a renouvelé sa commission ainsi qu'il suit :

MM. Petrus Soly, trésorier ; Masson, secrétaire ; Marquet, archiviste ; Patisserie, Victor Soly, Verrière, Peuble, Michaud et Branchet, membres.

L'Arbresle. — Conférence. — Une grande conférence socialiste a eu lieu hier jeudi à l'Arbresle, avec le concours des citoyens Marie et Gouthard, l'ex-cavalière du 3^e hussards. Le citoyen Ferrier occupait le fauteuil de la présidence.

La séance s'est ouverte aux acclamations de la Chorale du Parti ouvrier, qui assistait à cette fête populaire. M. Biancon, artiste lyonnais, a joué une admirable fantaisie sur une mandoline.

La parole a ensuite été donnée au citoyen Marie. Ce citoyen, après avoir excusé Gabriel Farjat, qui a dû partir pour le congrès du parti ouvrier de Marseille, a fait une conférence sur ce sujet : « République et socialisme ». En terminant, il a dit : « Le socialisme est l'étude de l'histoire de l'évolution humaine, il s'efforce de prouver qu'on ne peut être vraiment et sincèrement républicain sans être en même temps socialiste. »

Le citoyen Gouthard a pris la défense des mineurs de Carmaux et a invité les électeurs à faire justice de l'oppression dont sont accablés leurs frères du Tarn.

Avant de se séparer, on a voté l'ordre du jour suivant :

Les citoyens réunis le 22 septembre 1892, salle du café du Commerce, à l'Arbresle, envoient leurs félicitations les plus enthousiastes à leurs collègues de la ville de Carmaux, pour leur défense des intérêts du travail et pour l'intégrité du suffrage universel ;

Les engagés à continuer la lutte qu'ils soutiennent avec un admirable esprit d'abnégation et de solidarité ;

Et affirmant que les élections prochaines se feront dans l'esprit du suffrage véritablement populaire comme l'entendent et le défendent si bien les travailleurs de Carmaux.

Villechevê. — Suicide d'une folle. — Une malheureuse folle, Claudine Magnin, âgée de 41 ans, s'est noyée volontairement dans un réservoir servant à abreuver les animaux, situé près de la route de Villechevê à Chambost.

Avant de se précipiter dans l'eau, la pauvre femme avait retiré son mouchoir et son portemonnaie qu'elle avait déposés sur la route.

Le corps a été découvert avant-hier par M. Coquard.

Ampuis. — Banquet. — A l'issue d'un banquet d'un groupe de républicains réunis dans une des salles de l'hôtel Vanel, une collecte faite au profit des écoles laïques a produit la somme de 22 fr., qui ont été remis entre les mains du trésorier du Sou des écoles.

AIN

Saint-Maurice-de-Gourdans. — Mort subite. — Hier, vers deux heures de l'après-midi, M. Jean Plantier, dit le Grand, âgé de 82 ans, en rentrant chez lui, s'est affaissé pour ne plus se relever.

On attribue sa mort à une congestion cérébrale.

M. Plantier a été, dans sa carrière, travailleur, homme de bien ; il a rempli les fonctions de maire pendant longtemps. Le jour de ses funérailles n'est pas encore fixé.

Argis. — Vogue. — Dimanche prochain 25, lundi 26 septembre et dimanche 2 octobre, la commune d'Argis célébrera sa fête annuelle.

Le programme de la fête, des plus alléchantes, ne manquera pas d'attirer de nombreux visiteurs qui trouveront à Argis bon accueil et force distractions.

LOIRE

Rive-de-Gier. — Syndicat métallurgique. — Le syndicat métallurgique donnera, demain dimanche, dans la salle des Concerts, une grande réunion générale.

Ordre du jour : Rapport de la commission, questions diverses.

Cette réunion étant très importante, tous les ouvriers métallurgistes sont priés d'y assister.

assister et de présenter leur livret à leur rentrée.

Grand-Croix. — Rixe. — Le rommé Jules Olivier, mendiant, connaissant assez intimement le sieur Rochette, tailleur, demeurant route Nationale.

Hier, il pénétra, en état d'ébriété, chez ce dernier : Rochette mit Olivier à la porte de chez lui. Pour se venger, l'irascible mendiant jeta dans les croisées de son ami un morceau de fer qui alla atteindre l'enfant de Rochette au-dessus de l'œil gauche et lui fit une blessure.

Furié, le père s'empara d'une paire de ciseaux et se précipita sur Olivier ; il lui assena plusieurs coups sur la tête, qui lui firent des blessures sans gravité.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Firminy. — Accident à la gare. — Hier soir, vers 6 heures et demie, un triste accident est arrivé à la gare.

Le nommé Gilbert Chaveroir, 25 ans, lampiste, a eu le bras gauche broyé ainsi qu'un assez forte blessure à la joue droite, dans les circonstances suivantes :

Chaveroir qui devait éclairer les lampes des wagons, sur un train en marche, a dû glisser en sautant d'un wagon à l'autre.

Il est tombé entre les wagons en marche. Le blessé a été conduit à l'hôpital de Saint-Etienne.

Roanne. — Vol à la tire. — Le nommé François Verne, âgé de 16 ans, ouvrier passementier, demeurant à Saint-Etienne, rue Gambetta, a été arrêté hier, à 4 heures du soir, aux Promenades, sous l'inculpation de tentative de vol à la tire chez M^{me} Hugues, débitante de tabacs, rue Mulsant.

— Vol de choux. — Dans la nuit du 21 au 22 courant, un vol d'une centaine de choux, estimés à 50 fr., a été commis au préjudice du sieur Livet, père, jardinier aux Croix-Rouges.

DRÔME

Valence. — Vol avec effraction. — Hier soir, vers neuf heures, profitant de l'absence de M^{me} Périot et de sa fille, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison portant le n^o 487 de l'avenue Victor-Hugo en brisant un volet de la fenêtre qui s'ouvre sur le jardin.

Une montre en or avec sa chaîne et de l'argenterie ont disparu.

On a remarqué des traces de pas dans le jardin.

Une enquête est ouverte.

Nominations. — Par arrêté préfectoral, M. Vuel, ancien maire d'Angavon, est nommé facteur à Dieulefit.

M. Combel fils est nommé facteur à Luc en remplacement de M. Colombat père, retraité.

M. Tatoud, de Saint-Jean-en-Royans, est nommé facteur à Châteaufort-de-Mozène, en remplacement de M. Maître, décédé.

Courses de vélocipèdes. — Voici les résultats de la course Valence-Tain-Tournon et retour qui a eu lieu hier.

Départ : 3 h. 48 m. 50 s.

Arrivée : 1^{er} Mailleux, 5 h 12 m. 45 s. ; 2^e Villard, 5 h 14 m. 50 s. ; 3^e Martin, 5 h 15 m. 14 s. ; 4^e Salart, 5 h 24 m. 40 s.

En résumé, train bien mené, vitesse des plus satisfaisantes qui prouvent les performances des cyclistes valentinois.

Rappelons que le Vélo Club valentinois a organisé pour dimanche un rallye-paper.

Les membres du V.-C.-V., ainsi que les amateurs, voudront bien se faire inscrire jusqu'à demain samedi, à 9 heures du soir, au siège social, café veuve Joubert.

Cette course, accessible à toutes les pédales, promet d'être très intéressante, le bureau du V. C. V. n'ayant rien négligé pour lui donner un attrait inédit et montrer aux cyclistes que le charme principal de la vélocipédie ne consiste pas seulement à brûler les kilomètres sur une route poussiéreuse, mais peut surtout procurer l'agrement de délicieuses promenades à la campagne.

Nous croyons savoir qu'à quelques kilomètres de l'arrivée au but, les coureurs trouveront une table bien servie, où régneront sagement l'entrain et la gaieté que procurent les distractions saines.

Inauguration du monument Charlet

Belley, 23 septembre.

En rendant à la mémoire de Charlet un hommage aussi éclatant et aussi mérité, Belley ne pouvait célébrer plus dignement le Centenaire de la proclamation de la République.

La date ne pouvait être mieux choisie pour inaugurer ce monument élevé par souscription à ce modeste ouvrier qu'un despotisme envoya à la guillotine pour assouvir une haine et une vengeance aussi basses qu'ignobles.

En saluant ce martyr, la postérité y trouvera un enseignement et des exemples : Les luttes soutenues par leurs pères pour la défense de la liberté, serviront de leçon à la génération nouvelle qui ne se laissera plus emprisonner dans les filets d'un César, tant elle saura garder par tous les moyens la liberté conquise.</

pal y assistait, ainsi que tous les employés du gouvernement. M. Faure, receveur de l'enregistrement, a fait un discours patriotique fort applaudi.

M. Faure, qui tombait par intermittence, un concert a été donné, à 5 heures, sur de Vaugelas, par l'excellente fanfare de Meximieux.

La nuit, les illuminations ont commencé : l'hôtel de Ville et l'hospice étaient bien illuminés. Citons aussi la gendarmerie qui était décorée et illuminée avec goût et qui présentait un aspect féerique.

A 8 heures, retraite aux flambeaux, et à 9 heures, bal qui s'est terminé fort tard.

Saint-Brézac. — Le Centenaire de 1792 a été dignement dans notre commune. Le samedi, à la chute du jour, des salves de canons ont annoncé la fête. Le soir, à 8 heures 1/2, brillantes retraites aux flambeaux, par la fanfare.

Le lendemain, dès l'aube, toutes les maisons se sont pavisées; à midi, un grand banquet, sous la présidence de M. l'adjoint, qui remplace M. le maire absent, a réuni, sous le préau de l'école des garçons, 90 convives, parmi lesquels tous les conseillers du Sault.

Au dessert, M. l'adjoint, dans une émouvante allocution, a fait l'histoire du centenaire de la République et a bu à l'union des vrais républicains.

Un bal superbe et de magnifiques illuminations ont clôturé la fête.

Tenay. — La fête du Centenaire de la proclamation de la République a été célébrée avec entrain à Tenay.

La population républicaine a tenu à affirmer une fois de plus ses sentiments démocratiques.

La retraite aux flambeaux, organisée la veille par l'excellent Harmonie, a eu un grand succès. Toutes les maisons étaient pavisées aux couleurs nationales.

Pendant le concert, la pluie est survenue; malgré cela les braves musiciens ont exécuté tout leur programme. Heureusement, le beau temps revenu le soir a permis de faire de belles illuminations et le bal champêtre a pleinement réussi: dansers et danseuses s'en sont donné à cœur-joie.

Montmel. — La fête du Centenaire a bien été célébrée dans cette localité, la ville était très bien pavisée. Un banquet présidé par M. Giroud, maire, auquel assistaient les adjoints et le conseil municipal en entier, comprenant en outre plus de quarante convives, a eu lieu à l'hôtel Viret. Une quête a été faite au profit de la caisse du Sou des écoles laïques.

C'est par un bal et de brillantes illuminations que la fête s'est terminée.

Loire

Saint-Etienne. — Si les exercices de gymnastique du matin ont été favorisés par le temps, il n'en a pas été de même dans l'après-midi, où la pluie s'est mise à tomber abondamment vers deux heures.

La pluie passée, les grandes roues et les places ont vite repris leur animation des jours de fête.

La soirée a été superbe. Les fontaines lumineuses de la place Maréchal lui donnaient l'aspect d'une fête féerique et la foule leur a fait un vrai succès. Il en a été de même pour le feu d'artifice à l'école de dessin. Les diverses pièces ont fort bien réussi et les belles fusées étaient suivies des exclamations admiratives spéciales que l'on connaît.

Les illuminations étaient fort belles et la longue volée de feu produisait toujours son grand effet.

Dans la journée, en une ville industrielle comme la nôtre, où le travail presse, on a travaillé quelque peu dans les quartiers excentriques; mais le soir, la fête était générale.

Tout s'est passé aussi dignement et aussi correctement que possible, comme on devait l'attendre d'une population aussi républicaine et qui se rappelle les gloires du passé et à toutes les espérances de l'avenir.

Firminy. — La fête du Centenaire a été célébrée avec beaucoup d'entrain.

Un grand nombre de maisons étaient pavisées et décorées, notamment le Cercle républicain.

Le programme de la fête était le même que celui du 14 Juillet. Un banquet de 400 convives environ a été servi dans la salle de la gymnastique.

Notre municipalité s'était mise en frais pour illuminer avec des lanternes vénitienes les arbres de la place du Breuil.

Un magnifique feu d'artifice a été tiré au Cercle républicain.

Isère

Vienne. — Dès mercredi la ville était pavisée; le soir, place de l'Hôtel-de-Ville, un brillant concert avait attiré beaucoup de monde. Jeudi matin des salves d'artillerie ont annoncé la fête. A 4 heures, un concert avait lieu dans l'hôtel de Ville par la Société philharmonique de la Vienne.

A 4 heures, course aux ânes qui a fort égayé les amateurs de ce genre de sport.

Le soir illumination de tous les édifices publics; citons entre autres la sous-préfecture dont les lanternes vénitienes disparaissaient dans la verdure du jardin, produisant le plus gracieux effet.

Un grand bal au Champ-de-Mars brillamment éclairé a clôturé cette fête.

Cercle démocratique. — A l'occasion du Centenaire, le Cercle démocratique avait organisé une collation de famille.

Environ 300 personnes avaient répondu à son appel. On remarquait un assez grand nombre de dames dont les élégantes et fraîches toilettes venaient donner un plus brillant éclat à cette fête.

Nous remarquons à la table d'honneur, aux côtés de M. Seguin, président, Mme Mirande et Mme Seguin; MM. Lombard, député, Servonnat-Thuillier, conseiller général, Teulon, receveur d'enregistrement, Granjon, percepteur, Bailly, percepteur intermédiaire, Lombard père, Garon, Prévy, Mirande père, Mirande fils, Tournier, Barjon, etc., etc.

Au dessert, M. Seguin se lève et souhaite la bienvenue aux dames qui sont venues par leur présence rehausser l'éclat de cette fête, et fait à l'union du Cercle. M. Lombard, avec beaucoup de tact, retrace le rôle de la femme dans la vie, il montre la femme autrefois considérée comme une simple domestique, qui est aujourd'hui arrivée à être l'égal de l'homme, sinon supérieure par l'éducation et le dévouement, et termine en souhaitant que, dans toutes les réunions, la femme veuille honorer par sa présence les fêtes républicaines.

M. Mirande, dans un langage très élevé, retrace la grande Révolution; il nous montre les soldats de l'armée de Kellermann, que les coalisés traitaient de sans-culottes et de bandits, sauvant la France de l'invasion des Austro-allemands. Ce discours a été à maintes reprises chaleureusement acclamé.

M. Garon prononce ensuite quelques paroles qui sont très applaudies, puis la parole est donnée aux chanteurs.

Un bal des plus animés a clos cette fête, qui laissera dans tous les cœurs un ineffable souvenir.

Orémieu. — La fête du Centenaire a été célébrée avec beaucoup d'éclat. Les trois couleurs flottaient partout.

Dès le matin, de nombreuses détonations de boîtes annonçaient la fête.

A midi, un grand banquet a réuni à l'hôtel Montagnon, les membres du Conseil municipal, les fonctionnaires et un certain nombre de citoyens dévoués aux institutions républicaines.

Au dessert, M. Douare, maire, dans un discours patriotique, a rappelé ce qu'était la France il y a cent ans, et l'a montrée prospère dans le présent. Il a levé son verre à la France républicaine et invité tous les convives à s'unir dans un seul cri de: Vive la République!

A l'issue du banquet, une quête faite pour le Sou des écoles laïques a produit 45 francs qui ont été immédiatement versés entre les mains de M. Pernice, trésorier de la société.

Le soir, de brillantes illuminations et un bal des plus animés ont terminé la fête.

Drome

Crest. — Le centenaire de 1792 a été dignement fêté dans notre ville. Dès sept heures du matin, les courses de bicyclettes ont commencé.

Cinq ou six convives s'étaient fait inscrire. M. Bernard fils, minotier, a gagné le premier prix.

A midi et demi a eu lieu, salle du Théâtre, un banquet de deux cents couverts, sous la présidence de M. Latune, maire de Crest. Inutile de dire que le succès a dépassé ce que l'on pouvait attendre. Tout a marché pour le mieux. La fanfare municipale, sous la direction de M. Gaymard, prêtait son concours. Le dîner très bien servi par les soins de M. Rebut, traiteur, lui a valu les félicitations unanimes de tous les convives.

Au dessert, plusieurs discours ont été prononcés. M. le maire a débuté en faisant la comparaison du peuple actuel avec celui de 1792. Il a conclu en portant un toast au président de la République.

Les applaudissements unanimes de l'assemblée ont répondu à cette ovation. M. Brun-Durand, premier adjoint a fait l'histoire de la Révolution et a montré nos pères versant leur sang pour la République, à laquelle nous sommes redevables de la liberté.

M. Maurice Long, le nouveau conseiller général du canton sud de Crest, a prononcé un discours éminemment patriotique.

M. Farin, conseiller municipal, a donné lecture d'une adresse qui va être envoyée à M. Carnot, et quelques vers de notre éminent poète Léopold Bouvat.

Les chansons patriotiques ont succédé et une quête faite au profit de la société du Sou des écoles a été fructueuse.

Le soir, bal champêtre, magnifique feu d'artifice et brillantes illuminations.

Lyon

NOS ECHOS

Le temps. — Observations du journal, 23 septembre, à 4 heures soir.

Hauteur du baromètre : 768. — Température + 24,5. — Direction du vent : Ouest.

Maximum de température dans les 24 heures + 28. — Minimum de température dans les 24 heures + 15.

Situation générale. — Les faibles pressions de la Scandinavie s'étendent vers la Russie. Le baromètre est relativement plus élevé à l'ouest du continent et des mouvements orageux se montrent sur nos côtes. Les averse sont générales en France, et le temps se maintient chaud.

Dernière heure. — Les hauteurs barométriques se maintiennent assez uniformes sur la France. A Paris, la pression est de 763; à Nice, 767. On signale une baisse de 4 millimètres à Valentin.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Ciel nuageux, temps chaud.

Mardi, 27 courant, à 9 heures 1/2 du soir, séance publique du conseil municipal, à l'hôtel de Ville.

Congrès des grains et farines : Le 13 congrès des grains et farines aura lieu, cette année, comme d'habitude, sur la place de la Bourse, les lundi, 26, et mardi, 27 courant.

La chambre des avoués près le Tribunal civil de première instance de Lyon sera ainsi composée pendant l'année judiciaire 1892-1893 :

M. Ruby, président; Damour, syndic; Nérard, rapporteur; Bergeon, trésorier; Peillon, membre; Sestier, membre; Chaîne, secrétaire.

La fête de la Chanson que le Caveau lyonnais organise pour mardi prochain, au théâtre Bellecour, sera encore plus brillante qu'on ne l'espérait tout d'abord.

Indépendamment des éminents artistes dont le concours était assuré à cette fête : M. Boudouresque, Mme et M. Escalès, M. Chebreux et le spirituel poète M. Armand Silvestre, nous apprenons que notre compatriote M. Gaston Bayle viendra, lui aussi, payer son contingent d'admiration à l'œuvre du chansonnier populaire, Pierre Dupont.

D'autre part, M. Coquelin cadet, sociétaire de la Comédie française, et Octave Pradel, le charmant comédien, annoncent leur participation à cette belle fête.

Nos horticulteurs fleuristes n'ont plus de difficultés pour faire fleurir les plantes à contre-saisons.

Lorsqu'arrive fin décembre, on voit paraître les premiers lilas blancs, cela n'avait rien de bien extraordinaire si l'on était un artiste qui se prête facilement à la culture forcée.

Voilà que maintenant nos fleuristes lyonnais nous font fleurir le lilas pendant l'été, depuis plusieurs jours on peut admirer dans les vitrines des rayons de lilas terminés par des magnifiques thyrses chargés de fleurs d'un beau blanc pur.

Nous sommes heureux de constater un progrès de plus à l'avoir de nos horticulteurs lyonnais.

La direction des postes et télégraphes informe le public que les cartes postales fabriquées par l'industrie privée ne sont pas admises dans les relations internationales si elles sont revêtues, au recto, d'indications imprimées autres que les mots *Carte postale* marqués en gros caractères, et au-dessous la mention « coté réservé exclusivement à l'adresse » en caractères ordinaires.

En dehors de ces mentions obligatoires, le recto ne doit contenir en caractères manuscrits que les noms, prénoms, qualités ou professions des destinataires.

Le nom et l'adresse des destinataires peuvent aussi être fournis au moyen d'une étiquette imprimée collée au recto et ne dépassant pas les dimensions de 5 centimètres sur 2.

L'expéditeur a la faculté d'ajouter son nom

et son adresse au recto ou au verso, au moyen d'une griffe, d'un timbre, ou de tout autre procédé polygraphique; mais il est interdit de faire figurer ces indications sur une étiquette gommée attachée à la carte postale.

Enfin, des vignettes ou réclames ne peuvent être imprimées qu'au verso des cartes postales, à l'exclusion du recto.

LES VICTIMES DU TRAVAIL

Deux Blessés

Un grave accident s'est produit hier dans une maison en construction, à l'angle de l'avenue de Saxe et de la rue Saint-Jacques.

Une équipe d'ouvriers travaillait, entre trois et quatre heures, à dresser des piliers en fer chargés de supporter les portes.

Pour une cause que l'on ne connaît pas encore, un de ces piliers bascula et tomba, entraînant dans sa chute deux ciatres, sur lesquels travaillaient les maçons.

Les deux ouvriers sautèrent : un, nommé Bourdeux, alla rouler à quelques mètres de là, se faisant quelques contusions sans importance; quant à son camarade, M. Devèze, âgé de 40 ans, moins heureux ou moins agile, il eut la tête prise entre une pierre et l'énorme barre de fer et resta étendu, baigné dans une mare de sang.

Les autres ouvriers le dégagèrent aussitôt et comme il respirait encore, le transportèrent à l'hôpital de la Croix-Rouge.

La pauvre femme fut examinée et on put constater l'extrême gravité de ses blessures; le crâne avait été fracturé, à travers les os disjoints, la cervelle sortait.

Incapable de parler, le malheureux agita désespérément les bras et les jambes, il paraissait horriblement souffrir.

Le pharmacien se borna à lui envelopper la tête avec des compresses et le fit aussitôt conduire à l'hôtel-Dieu pour y recevoir des soins de spécialistes.

Le second blessé, Bourchoud, peu grièvement atteint aux jambes, put, après avoir été pansé, rentrer chez lui.

Dans la soirée, nous avons fait prendre des nouvelles de Devèze; son état est désespéré et il est probable qu'il ne passera pas la nuit.

Le pauvre garçon est marié et père de famille.

UNE EXTORSION DE SIGNATURE

Le parquet de Lyon est saisi depuis deux jours d'une très délicate affaire.

Un sieur X... tout récemment encore propriétaire d'un établissement du quartier de Perrache se plaint d'avoir été dépossédé de sa fortune par une femme dont il était l'amant.

Cette femme, sur le compte de laquelle on a, du reste, de très mauvais renseignements, aurait, un beau soir, grisé le malheureux X... puis lui aurait fait signer plusieurs billets à ordre et un acte le rendant possesseur du fond de commerce qu'il exploite.

Tout ceci, d'après le plaignant, ne se serait pas passé sans quelque résistance de sa part. Comprenez, malgré l'ivresse, qu'il allait commettre une faute, il aurait d'abord refusé de donner les signatures que l'on exigeait de lui et ne se serait décidé qu'après avoir été menacé par un troisième larron, l'amant de cœur de la femme.

Les faits remontent à quelque temps déjà. car X... n'a déposé de plainte que lorsqu'il s'est vu expulsé de chez lui par la femme qui l'avait dépossédé.

Comme on le voit, cette affaire paraît assez embrouillée. X... se fait fort de prouver qu'on lui a bel et bien extorqué sa signature.

Plusieurs témoins seront entendus aujourd'hui et demain par le parquet; après avoir recueilli leurs dépositions, M. Auzières interviendra s'il y a lieu.

Ajoutons que X... a une très bonne réputation dans le quartier; quant aux personnes qu'il accuse, on n'en pourrait pas dire autant.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Samedi 24 septembre, 268^e jour de l'année.

Premier quartier le 25; Pleine lune le 6. Soleil : lever, 5 h. 31; coucher, 5 h. 52.

Médailles d'honneur. — Dans la liste des médailles d'honneur qui nous a été communiquée à été omise le nom de M. Julien Chaudry, garde-magasin chez MM. Guillard, Monnet et Cartier, qui a obtenu une médaille de bronze.

Un atoutement de deux cents personnes environ s'est formé hier soir, rue Servant, autour de deux individus qui se colletaient.

Les gardiens de la paix, prévenus par les témoins de cette scène, intervenant, ont séparé les adversaires puis les ont conduits devant le commissaire de police du quartier.

Ces deux individus, nommés Siam, cordonnier, et Courtot, portefaix, l'un et l'autre des traces de nombreuses contusions peu graves, ils est vrai.

Après avoir décliné leurs nom et qualité, ils ont été remis en liberté. Contravention pour scandale sur la voie publique et violences légères a toutefois été dressée contre eux.

Tombé de douze mètres. — Un terrible accident est arrivé hier à M. Adolphe Martin, 48 ans, cafetier, rue Paul-Bert, 288.

M. Martin, qui s'occupe de colombophilie, était monté à dix heures du soir à son colombier, tout au haut de la maison qu'il habite.

En voulant attraper un pigeon qui persistait à ne pas vouloir réintégrer le gîte, l'infatigable tomba dans la cour d'une hauteur de douze mètres.

La mort fut instantanée; le docteur Bertoy et M. Gratta, commissaire de police de Villeurbanne, n'ont pu que constater le décès.

Une fausse religieuse. — M. Duplaquet, commissaire de police de la place Salomon, a fait arrêter hier, rue de l'Annonciation, une religieuse prétendant pour une bonne œuvre, l'insistance avait éveillé les doutes des habitants du quartier.

Au poste, cette femme n'a point voulu donner l'adresse de la communauté à laquelle elle appartenait; mais à la Permanence, pressée de questions, elle a avoué qu'elle s'appelait Marie Poncet, quarante-et-un ans, sans domicile.

Glacé brisé. — M. Jean Camus, sablonnier au Grand-Camp, passant, hier soir, rue Pierre Corneille, reçut, en face de l'épicerie de M. Thérard, une forte poussée d'un individu qui s'enfuit aussitôt à toutes jambes.

Le sablonnier ne put se retenir et alla donner de la tête à travers une glace de l'épicerie valant 300 francs.

Série de vols. — Mme Caboux, débitante, rue Bugeaud, 10, qui se trouvait à la

représentation du cirque mexicain, à la vogue de Lafayette, a été la victime d'un voleur qui, lui, a volé le pocho de sa robe, lui a enlevé son portemonnaie contenant 50 francs.

A une heure, Mme Adèle Calletta, rue Lafont, 8, a fait la queue sous le péristyle du Grand-Théâtre, pour assister à la représentation gratuite, s'est aperçue qu'on lui avait volé une jumelle valant 15 francs, qu'elle avait placée dans la poche de sa robe.

Le bal Bourrois, installé à la vogue du cours Lafayette, a reçu la visite des voleurs qui ont emporté un drapeau, du vin, de la bière, etc.

Accident. — M. Antoine Chaboury, manœuvre, 84, rue Mercière, chargé de l'éclairage de l'avenue de l'Archevêché, le jour de la fête du Centenaire, est tombé d'un escalier et s'est fait le bras gauche.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Sarret, le blessé a été conduit à l'hôtel-Dieu.

Chasse en Ville. — M. Gabriel D..., rue Moncey, s'est vu dresser, avec raison, contravention pour avoir, hier, après-midi, tiré deux coups de fusil sur des pigeons qui picoraient dans le voisinage.

Grève contre le gaz. — La plus grande activité règne au sein de la commission du congrès; une volumineuse correspondance s'échange chaque jour avec les villes qui organisent la grève contre le gaz. Le programme des questions qui seront soumises au congrès sera prochainement imprimé pour être envoyé aux villes ayant adhéré.

Le conseil judiciaire de la grève, composé des notables du bureau lyonnais, a nommé M. Robin, avocat, pour plaider le fond du procès Fournier. Ce conseil examine actuellement la question des compteurs loués et le refus de rembourser les cautionnements qu'oppose la compagnie du gaz.

La commission de la grève de Villeurbanne organise une grande conférence publique qui sera donnée dimanche 25 septembre, à 8 heures de l'après-midi, dans la grande salle de la brasserie Cornaton, place de la Cité. M. Pallier, président du Comité, secrétaire de la commission centrale de Lyon, y prendra la parole.

Une fête à Saint-Just. — Dimanche, 2 octobre prochain, le comité de l'Union des républicains progressistes du V^e arrondissement donnera une grande fête au profit d'un œuvre démocratique, avec le bienvenu concours de l'Harmonie du V^e arrondissement et de nombreux artistes.

Les corps élus de l'arrondissement assisteront à cette fête.

Il y aura tir à la cible, jeux divers, concert-conférence, bal et banquet.

Sainte-Foy-lès-Lyon. — Réunion. — Aujourd'hui, à 8 heures précises, grande réunion des jeunes gens, au café Martin. Urgence.

Les samedis du Casino. — M. Guillet donnera, chaque samedi, une grande fête artistique faite de numéros de premier ordre et composée avec le plus grand soin.

Nous aurons, ce soir, une série de nouveautés : les Chânes athlétiques, exercice inédit, pour les Rasco; Miss Lyla et Star, dans leur exécution de l'échelle d'argent; Mévisto, qui pour ses adieux dira des œuvres inédites de Montoya et de Richepin.

Scala-Bouffes. — Le nègre Thomson nous apporte les chauds refrains de son pays d'origine, la Guadeloupe, et on fait fête à M^{me} Edgard, d'Asco, Bonelli, et à M^{me} Edgard, Gros, Anet, Marien, Gonnat.

La soirée sera terminée par un desolant vau-deville, *Edgard et sa Bonne*, de Labiche.

Club de la Gaîté. — Les jeunes gens de Vaise et de Serin, désireux de se faire inscrire membres du Club de la Gaîté, sont priés d'assister à la réunion du mercredi 28 courant, à 8 heures du soir, au café de Serin, 20.

Les membres actifs sont tenus d'être exacts sous peine de 0 fr. 25 d'amende.

Curieuse Méprise. — L'église d'A... était trop petite mardi pour contenir l'élégante et aristocratique société invitée à la bénédiction nuptiale de Mlle de S... avec le vicomte de B... Après un éloquent sermon de M. le curé de la paroisse, les nouveaux époux recevaient à la sacristie les félicitations d'usage, lorsqu'il s'est produit une méprise assez originale, pour ne pas dire unique, dans les fastes de l'hyménée. M. de B... momentanément séparé de sa jeune épouse et voulant la rejoindre, vint offrir le bras à sa belle-mère, croyant presser sous le sien, celui de l'épouse de son cœur. On juge de sa stupefaction !... Mère et fille absolument semblables resplendissaient de fraîcheur et de beauté.

Une indiscretion nous a permis de savoir que la belle-mère de M. de B... employée, depuis quelques jours, le *Mage Rose*, ce lait américain incomparable qui donne au teint l'éclat de l'éternelle jeunesse !

Phie du Serpent. — Grands Rabais

Pilules Suisses! Le médicament le plus populaire de France.

NOS THEATRES

CELESTINS. — « Denise »

Sans chercher la petite bête, il convient de dire tout d'abord que la représentation de Denise a été bonne dans son ensemble — et toujours correcte, sinon tout le temps intéressante.

Dans tous les cas, c'a été infiniment supérieur au *Ruy Blas*, au *Gringoire* et au *Doit-on le dire* de l'autre jour.

La pièce de Dumas offre, on le sait, des scènes intéressantes, pathétiques, et la soutenance de sa thèse « de la réhabilitation après la faute », est menée avec un talent et une adresse infiniment remarquables.

Il y a là des rôles charmants, plus ou moins faciles ou difficiles d'exécution, mais qui, tous, à un certain moment, portent leur comédien et l'obligent, pour peu qu'il ait de la chaleur ou de l'esprit, à avoir son moment de succès.

C'a été le cas pour la plupart des interprètes qui, d'ailleurs, savaient leur texte et tiraient peu au souffleur, — agréable surprise pour un habitué des premières représentations des Célestins — surprise qui sera bien plus agréable encore si elle dure; et là-dessus je garde encore tout mon vieux scepticisme.

Revenons aux acteurs d'une pièce bien connue à Lyon et qui, tout particulièrement, avait eu du succès avec Abel, Deshayes, M. Malvaud, M^{me} Kolb; — les autres ont laissé moins de souvenirs.

M. Duchesnois, premier rôle de comédie (de Bardannes) n'a pas une allure heureuse et son débit correct, quelque peu maniéré, froid et dit du bout des lèvres, n'a pas été toujours bien intéressant. Mais, au moins, sait-il dire en homme de bonne compagnie et ne se livre-t-il pas à des écarts de goût... qui en manquent... de goût.

Garnier, un comique, a été plus heureux dans le rôle de genre de Thouvenin. Il a beaucoup de naturel, il se possède bien. Il n'a manqué que le grand récit : je suppose qu'il ne le savait pas assez pour le bien détailler sans souffleur.

— et partant sans monotonie.

Hattier, trop jeune de voix et trop mala-

droitement cassé d'allure, a eu quelques bons moments dans le rôle du père Brissot, — pas au dernier acte cependant, où il n'a rien donné de la rigidité de marbre de ce père justicier.

Mais, très bien M^{me} Esquilar (Denise) et M^{me} Riom (M^{me} Brissot). Ce sont certainement ces deux rôles-là qui ont été tenus avec le plus de talent et de succès, — je n'ai que des compliments à adresser à ces deux comédiennes, de même que je n'ai qu'à louer Frey de son personnage de Fernand.

Je n'en dirai pas malheureusement de même de M^{me} Lemoine qui n'a que bien imparfaitement rendu le rôle de cette coquette sur le retour, mais encore chaste et dangereuse qui se nomme

